



I – OBJET / PERSONNELS CONCERNES

Tout personnel (hospitalier, prestataire ...) habilité à réaliser cet entretien.

Eliminer les micro et macro -organismes non adhérents des surfaces hautes (déchets- souillures-salissures).

II - HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Modification pour futur marché de bionettoyage 2026 et adaptation aux réglementations et technicité lié au bionettoyage.

III – PERSONNES A L'INITIATIVE

Direction des Achats, de la Logistique et Développement Durable (DALDD) - Service de Prévention du Risque Infectieux (SPRI)

IV – DESCRIPTION

Préalable :

- Lavettes à usage répété ou unique.
- Chacune des couleurs correspond à une utilisation bien définie
- Elles doivent toutes être utilisées sur leurs différentes faces, bien à plat, changées régulièrement (rappel pour une chambre double : une lavette par patient pour le bionettoyage de l'environnement proche du patient par les AS.)
- Elles doivent être utilisées du haut vers le bas et du plus propre au plus sale.

V – TECHNIQUE

1-Lavette à usage répété

- **Lavette bleue** réservée aux matériels :
 - Bureaux, chaises
 - Matériel médical
 - Aux chambres pour l'environnement proche du patient
- **Lavette jaune** réservée aux points d'eau « propre » :
 - Lavabo, évier
 - Douche
 - Baignoire

- **Lavette rose** réservée aux utilités « sales »
 - Extérieur de la cuvette des WC, Urinoirs
 - Vidoirs
 - Poubelles.



2-Lavette à usage unique blanche utilisée pour :

- Les dispositifs médicaux tels que les échographes
- Le bionettoyage des surfaces des **chambres lors de précautions complémentaires uniquement : CLOSTRIDIUM DIFFICILE – GALE – BHRé**
- Les chambres de services de Réanimation Néonatale
- Les pièces d'autopsie de la chambre mortuaire

